



## **Compte rendu de la Conférence de lancement de l'A.I.D.H. en date du 26 Novembre 2011 au Press Club de France**

Le 26 Novembre 2011, de 14H à 18H, s'est tenue au Press Club de France, la Conférence de lancement de l' Association Internationale des Droits de l'Homme – A.I.D.H.

Madame Françoise TRAVERSO, Présidente de l' A.I.D.H. avait convié à cette occasion, des personnalités de tout premier plan parmi lesquelles, le Professeur émérite Kapet de BANA, Président d' Honneur de l'Union Inter africaine des Droits de l' Homme et Coordinateur du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine, Parrain de la Conférence ; Monsieur Jacques GODFRAIN Ancien Ministre de la Coopération, Monsieur Olivier STIRN, Ancien Ministre de la Coopération et Responsable National chargé des Français de la Diversité. Monsieur Franklin NYAMSI, Dr en philosophie, Agrégé de philosophie et Professeur à l'Université de Rouen. Monsieur Christophe LOKOSSOU, Professeur de Sociologie et des Droits de l'Homme à Lyon. Dr Mathieu MBARGA-ABEGA, Journaliste politique et écrivain. Toutes ces personnalités constituaient le panel de la Conférence.

Deux artistes de talent étaient également de la fête, Aline ZOMO-BEM et EKAMBI Jr.

Le thème de la Conférence:«**Quels Droits de l'Homme pour la Paix en Afrique?**»

### **Résumé :**

**La problématique des Droits de l'Homme en Afrique se pose avec acuité.**

**L'Afrique, continent si riche, si fertile est devenu le continent le plus pauvre.**

**Quels sont les Droits de l'Homme qui conviendraient à l'Afrique ? Seraient-ils des Droits traditionnellement, culturellement, historiquement et authentiquement africains ? Ou les Droits reconnus et déclarés par le monde occidental ?**

**Soit, la justice est la sœur aînée de la paix, et la colère ne peut mener à la paix ; la faim mène à la colère et la rébellion à la guerre.**

**Les Africains ont besoin de ces Droits de l'Homme qui leur donnent à manger, à apprendre pour s'améliorer, à vivre en sécurité ; des Droits de l'Homme qui permettront de grandir, de vivre et travailler en Afrique au lieu de mourir et de côtoyer la mort chaque jour dans des bateaux de fortune.**

**Mais les Gouvernements africains ne sont pas les seuls responsables du fait de leurs comportements, les grandes puissances sont de plus en plus impliquées dans la déstabilisation des États en Afrique avec une politique à géométrie variable. La paix en Afrique passe aussi par le respect de ces « souverainetés ».**

En introduction à la Conférence, le Dr MBARGA-ABEGA présenta Madame Françoise TRAVERSO. Il rappela la problématique du jour en dénonçant les auteurs des violations des Droits de l'Homme en Afrique et en Europe ; s'interrogea sur le profil des auteurs des violations souvent dénoncé par les médias. Existe-t-il une connexion entre ces auteurs?

**Association Internationale des Droits de l'Homme**

1

57 Ter Rue du Président Wilson 78230 Le Pecq - France

Téléphone : +33 (0) 678 071 250 - Courriel: [aidhparis@gmail.com](mailto:aidhparis@gmail.com)

[www.sites.google.com/site/parisaidh](http://www.sites.google.com/site/parisaidh)



Quelles seraient leurs idéologies ? Et quelles solutions en 2011 pour que les Droits de l'Homme, par un enseignement plus large deviennent une culture universelle ?

Madame Françoise TRAVERSO prit la parole et remercia le Professeur Kapet de BANA d'avoir accepté d'être le Parrain de la Conférence. Après avoir remercié les différents intervenants ainsi que l'assemblée qui a su faire écho à son à son appel en venant aussi nombreux.

Avant d'aller plus loin, Madame la Présidente demanda à ce qu'un hommage particulier soit rendu au grand Professeur émérite, Kapet de BANA pour ses combats sans relâche en faveur des Droits de l'Homme tant en Afrique que dans le monde.

L' A.I.D.H. est née en 1998 en Haute-Savoie et installée depuis peu en Région Parisienne. La Conférence d'aujourd'hui est l'occasion de se faire connaître du grand public et des institutionnels. Elle permet par la même de faire connaître nos objectifs qui sont axés sur l' Education, l'Information et la Formation aux Droits de l'Homme à travers des campagnes de sensibilisation.

Nous avons fait un choix, celui d'éduquer, parce que, la conscience éclairée rend l'Homme libre, conscient et responsable de ses droits et devoirs au sein de la société humaine.

Madame la Présidente sollicite le soutien des participants afin de dégager ensemble des stratégies de proximité pour que les Droits de l'Homme se traduisent au quotidien pour tous dans nos familles, nos administrations, nos localités, nos écoles et au sein même des Gouvernements.

**La Présidente définit les Droits de l'Homme comme des garanties de droit universelles qui protègent l'individu contre tous les actes portant atteintes aux libertés fondamentales et à la dignité humaine.**

le Parrain-Modérateur prit la parole à son tour et demanda que l'on observe une minute de silence en la mémoire de l'ancienne Première Dame de France, Madame Danielle MITTERRAND, Grande militante des Droits de l' Homme, décédée quelques jours plutôt.

Le Professeur remercia Madame TRAVERSO de lui avoir fait honneur en sollicitant son parrainage pour cet événement. Il remercia également le Ministre GODFRAIN, d'être présent et bien sûr, l'assemblée toute entière. Le professeur de BANA insista sur le fait que « **l'histoire étant la science des traces** », il est primordial que la jeune génération maintienne la flamme des Droits de l' Homme allumée à l'instar de Madame Françoise TRAVERSO.

Ces Droits sont la résultante de nombreuses luttes menées par les Hommes. Ils se conquièrent et ne se donne aucunement. Il est donc essentiel que l'idéal de la Déclaration Universelle de 1948 demeure présent dans la mémoire de toutes les générations, présentes et futures.

Le Ministre GODFRAIN remercia Madame la Présidente de lui avoir fait l'honneur en l'invitant à cette Conférence ô combien importante pour la cause humaine. Il souligna la richesse et le potentiel de développement de l'Afrique. Pour le Ministre, les migrants africains sont une valeur ajoutée pour les économies du Nord et en particulier la France. Il suggère des accords de partenariats afin que les populations africaines puissent aussi bénéficier des progrès

Association Internationale des Droits de l'Homme

2

57 Ter Rue du Président Wilson 78230 Le Pecq - France

Téléphone : +33 (0) 678 071 250 - Courriel: [aidhparis@gmail.com](mailto:aidhparis@gmail.com)

[www.sites.google.com/site/parisaidh](http://www.sites.google.com/site/parisaidh)



réalisés dans les pays du Nord dont la France.

Le Philosophe NYAMSI a « remonté le temps » en nous parlant des origines de l'Homme au sein de la société humaine. Ses différentes étapes évolutives, ses luttes, ses combats, ses conquêtes, la légitimité du pouvoir ? Le Professeur s'interroge sur le sens qu'il peut y avoir à éduquer les citoyens africains aux Droits de l'Homme ?

De façon très didactique, il a exposé les différentes thèses justifiant l'éducation des citoyens africains aux Droits de l'Homme. Ces thèses sont :

1.- « il n'y a pas d'éducation possible aux Droits de l'Homme sans une orientation philosophico-pédagogique assurée et assumée par les décideurs politiques et les acteurs de la transmission ».

2.- « une telle éducation ne peut réussir que si elle est au cœur des luttes sociales, économiques, culturelles et politiques encours ».

3.- « on ne saurait penser à une éducation aux Droits de l' Homme en Afrique sans une double critique de la postcolonialité occidentale et de la postcolonialité africaine.

Le Professeur NYAMSI conclut par « **pour réussir une véritable éducation aux Droits de l'Homme, il faut trois piliers : l'Universalité – l'Indivisibilité et l'Evolutivité. Si on touche à l'un des trois, le reste s'écroule.**

(L' Exposé du professeur NYAMSY est en ligne sur le site de l'A.I.D.H : <https://sites.google.com/site/parisaidh/>).

Monsieur LOKOSSO en complet accord avec le professeur NYAMSI av eu une approche toute différente. Il fait un constat, celui de l'antériorité des Droits de l'Homme dans la pensée et l'agir africain.

La sagesse populaire véhicule les Droits économiques, Sociaux et Culturels, les Droits civils, Politiques et Écologiques. Selon lui, les anciens ont été écartés des débats politiques, ce qui a entraîné l'affaiblissement du contrôle social par la sagesse populaire. « **Le poisson pourrit toujours par la tête** », proverbe sénégalais.

La gestion des conflits emprunte au modernisme des instruments sans lien direct avec la culture et l'histoire africaine. Le système éducatif est une copie du système occidental. **Les têtes pourries des dirigeants africains, qui pourrissent les têtes de la jeunesse avec des valeurs importées.**

Le chemin de la paix passe par une éducation aux Droits de l'Homme. **Il incombe donc à l' A.I.D.H de s'impliquer dans les instances de promotion de la paix en Afrique, par une éducation populaire aux Droits de l'Homme confortée par une pédagogie appropriée, la pédagogie de l'éducation populaire africaine.**

Le Ministre Olivier STIRN, responsable national des Français issus de la diversité a fait part de son vécu. Il a souligné qu'il serait sans doute judicieux que les Etats Africains se fédèrent

Association Internationale des Droits de l'Homme

3

57 Ter Rue du Président Wilson 78230 Le Pecq - France

Téléphone : +33 (0) 678 071 250 - Courriel: [aidhparis@gmail.com](mailto:aidhparis@gmail.com)

[www.sites.google.com/site/parisaidh](http://www.sites.google.com/site/parisaidh)



pour renforcer leurs économies. Le fait d'être d'avoir différentes entités régionales est sans doute un frein et handicape le développement de l'Afrique.

Ainsi, les richesses en abondance, bien gérées et mieux réparties verraient la prospérité du continent africain.

Les échanges avec la salle ont été nombreux. La complaisance de l'occident dans le développement de l'Afrique avec certains dirigeants fut dénoncée.

Autres questions, les Dirigeants Africains ne mériteraient-ils pas d'être sensibilisés aux Droits de l'Homme pour une meilleure gouvernance ?

La problématique du jour était de circonstance. Il n'y aura jamais de paix sans justice ou que l'on se trouve et surtout en Afrique.

**Quels Droits de l'Homme pour la Paix en Afrique ?** Un homme affamé est un homme enragé avait chanté Bob Marley en son temps. Les Africains sont fatigués du mépris de leurs dirigeants. Ils doivent se rappeler des rôles prépondérants joués par les femmes tout au long de son histoire. Il faut encourager les femmes africaines dans tous les domaines de vie ; leur fournir les moyens de pouvoir s'éduquer et éduquer la famille, de travailler, de se former pour devenir auto suffisante, assurer l'autonomisation active, positive et productive des femmes africaines. L'Afrique doit promouvoir les Droits de l'Homme qui cherche à renforcer les acquis des femmes et assurer leur participation dans la gouvernance du Continent.

L'exemple du Professeur Wangari Maathai du Kenya qui est décédée récemment, nous ouvre les yeux et par la même lance un défi aux dirigeants africains sur le sujet du potentiel des femmes africaines lorsque elles peuvent bénéficier des moyens adéquats pour réussir.

Madame Wangari est devenue en 2004 la première femme africaine lauréate du Prix Nobel de la Paix, pour avoir prôné une approche globale au développement durable, impliquant à la fois la démocratie, les Droits de l'Homme et les Droits de la Femme.

L'Afrique a besoin que des budgets nationaux donnent la haute priorité à l'éducation et à la formation. La construction des écoles, des habitations publiques à loyers abordables, des hôpitaux et centres de soins de proximité sont aussi les besoins de l'Afrique. Le Continent est en manque de ces Droits qui assurent la sécurité et la liberté de tous ses peuples et non seulement pour quelques uns.

En conclusion, l'Afrique doit mettre en place et pratiquer activement les Droits de l'Homme, économiques, sociaux et culturels pour assurer le développement durable du Continent dans un environnement de paix et de sécurité. Si non, elle risque de sombrer éternellement dans cette tragédie inconcevable et déchirante ; paradoxe qui lui fait devenir, « **le Continent le plus pauvre, à cause de ses richesses** » !

Madame Françoise TRAVERSO sollicite l'auditoire de faire en sorte que les Droits de l'Homme soient une réalité quotidienne.

Dans cette perspective, l'A.I.D.H. se dote d'un **OBSERVATOIRE** chargé de la surveillance et du contrôle du fonctionnement des Institutions étatiques. Cette structure sera également

Association Internationale des Droits de l'Homme

4

57 Ter Rue du Président Wilson 78230 Le Pecq - France

Téléphone : +33 (0) 678 071 250 - Courriel: [aidhparis@gmail.com](mailto:aidhparis@gmail.com)

[www.sites.google.com/site/parisaidh](http://www.sites.google.com/site/parisaidh)



chargée de surveiller le traitement administratif réservé aux personnes d'origine, aux demandeurs d'asile et le dysfonctionnement de l'administration par rapport aux administrés. Le but de ces contrôles étant non seulement de dénoncer mais d'y remédier.

La composition et l'organisation de l'Observatoire feront l'objet d'un règlement interne de l' A.I.D.H.

Par ailleurs, la Présidente annonce une **Journée Commémorative A.I.D.H., chaque 26 Novembre**. Ce sera l'occasion de faire le bilan des actions menées par l'Observatoire dont la mise en place, le recensement et l'évaluation des résultats enregistrés.

L' A.I.D.H exposera également les résultats de ses missions principalement axées sur l' Education, la Formation et l'Information aux Droits de l'Homme engagées vers les Associations, les écoles, les éducateurs et tout organisme demandeur.

Madame la Présidente sollicite une fois de plus le soutien de tous, des médias, des institutionnels et des volontaires motivés par la cause humaine. Ce soutien est essentiel pour atteindre les objectifs déclinés plus haut.

La Conférence s'achève, Françoise TRAVERSO remercie les Intervenants, le public, d'avoir fait de cette Conférence une **très belle réussite**.

**Paris, le 1er/12/2011**

**Françoise TRAVERSO**  
**Présidente de l' A.I.D.H.**